



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-96324>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-96324**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Departemental Du Var

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22830001800113

Ville : TOULON

Code postal : 83076

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1693818>

Identifiant interne de la consultation : 20251162

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : correspondre@aws-france.com

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Cf. Rc et notamment : 1/ Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter et en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses co-traitants. A défaut de l'utilisation du formulaire ci-dessus, les justifications à produire par les entreprises candidates soit en tant qu'entreprise générale soit en tant que membre d'un groupement : une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du Ccp, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail." Formulaire Dc2 : Cf. Rc et notamment : 2/ Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la

mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; Dans le cadre du justificatif à produire mentionné ci-dessus, le candidat peut utiliser l'imprimé Dc2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) ou équivalent."

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références sur des services spécifiés : Cf. Rc et notamment : 3/ Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années en lien avec l'objet de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte (cf. arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats)."

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 03/10/2025 à 20:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur

/Acheteur : DEPARTEMENT DU VAR 390 avenue des Lices CS 41303 83076 TOULON CEDEX

Critères d'attribution : Valeur technique : 30% Valeur environnementale : 10% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance, réparation et rénovation de la signalisation lumineuse tricolore (SLT)

Code CPV principal - Descripteur principal : 50232000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les prestations concernent : Maintenance préventive et corrective, réparation, rénovation et fourniture des matériels et équipements (nécessaires aux prestations d'entretien, de réparation et de rénovation effectuées par le prestataire) de signalisation lumineuse tricolore (SLT), situés sur les routes dont le Département a la charge de l'entretien. Les prestations consistent à maintenir en bon état de fonctionnement l'ensemble des matériels de signalisation tricolore gérés par le Département et à mettre en oeuvre le cas échéant, des feux tricolores temporaires suite à la survenue d'un événement imprévu (éboulement, affaissement ...). La consistance générale des prestations attendues figure à l'article I.2 du CCTP. L'inventaire des matériels dont le département à la charge est joint au dossier de consultation

Lieu principal d'exécution du marché : Ensemble du Département du Var 83000 - TOULON

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 93115 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'estimation indiquée correspond à l'estimation du Détail quantitatif estimatif indicatif (DQEI) pour 4 ans. A titre indicatif, l'information sur l'exécution de marchés antérieurs figure à l'article II.2 du Règlement de la consultation (RC). L'accord-cadre est passé, pour une première période, à compter du 01/01/2026, ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure, et se terminera pour la première période le 31/12/2026. Il est renouvelable trois fois par période d'un an par reconduction EXPRESSE, la durée totale de l'accord-cadre ne pouvant excéder quatre ans. Montants de l'accord-cadre par période (cf. article II.4 du RC): Montant

minimum : 5 000 euro(s) HT Montant maximum : 55 000 euro(s) HT Les critères de jugement sont détaillés à l'article IV du RC. Clauses de réexamen : modification possibles conformément aux dispositions prévues aux articles L. 2194-1. à L. 2194-2. et R. 2194-1. à R. 2194-9. du CCP dans les cas listés à l'article II.11 du RC. Marché similaire : possible

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/08/2025